

Championnats de France Minime par région 2019 St-Pierre de Boeuf

Règlement du championnat de France Minime des régions

Description

Le Championnat de France Minime se déroule par équipe de régions. Une région peut engager plusieurs équipes Minime.

Les épreuves concernées

EK1HM	Equipe Kayak homme minime
EK1DM	Equipe Kayak dame minime
EC1M	Equipe Canoë monoplace minime

Format de la compétition 2019

Pour l'édition 2019, 7 épreuves composeront le format de compétition :

- Trois épreuves par équipe classique en relais mass-start (EK1D, EK1H, EC1)
- Trois épreuves par équipe en sprint (sur une seule manche) (EK1D, EK1H, EC1)
- Une épreuve en raft (équipe de 6)

→ Sur les épreuves classiques, le départ sera donné en ligne (départ mass-start), sur le plan d'eau. Les athlètes remontront le plan d'eau jusqu'au tapis roulant qu'ils emprunteront. Il sera interdit de doubler ou de se pousser sur le tapis roulant. La descente du bassin se fera jusqu'en bas. Ils remontront le plan d'eau pour donner le relai à leurs coéquipiers, qui feront le même tour, et passeront le dernier relai. L'arrivée sera jugée sur le plan d'eau.

→ Sur les épreuves sprints, le parcours se fera sur la totalité du parcours du bassin.

→ Sur l'épreuve raft, le parcours s'arrêtera à la passerelle juste avant le bras de droite. Les rafts et pagaies de raft seront fournis par l'organisateur.

Mode de classement

Le classement des régions est défini suivant l'addition des points obtenus par chaque équipe dans chaque épreuve suivant le tableau ci-dessous.

Classement de l'épreuve	Points attribués
1 ^{er} de l'épreuve	100
2 ^{ème} de l'épreuve	95
3 ^{ème} de l'épreuve	91
4 ^{ème} de l'épreuve	88
5 ^{ème} de l'épreuve	86
6 ^{ème} de l'épreuve	85
7 ^{ème} de l'épreuve	84
...	...
10 ^{ème} de l'épreuve	81
DNF	79
DSQ	78

Points attribués pour le classement championnat de France des régions suivant le classement de l'épreuve si 12 équipes au départ

À l'issue des différentes épreuves, le classement final est effectué en additionnant pour chaque région les points marqués dans chacune des épreuves. L'équipe Minime de Régions vainqueur est celle marquant le plus de point.

Départage: en cas d'égalité entre deux équipes Minime de Région, la meilleure performance en termes de classement d'une épreuve est prise en compte. En cas de nouvelle égalité, la moins bonne performance en termes de classement d'une épreuve est prise en compte. En cas de nouvelle égalité, la région ayant la somme des temps de toutes les épreuves la plus faible gagne.

Une équipe qui serait DNF marque les points du dernier de l'épreuve. Si une équipe est DSQ, elle marque les points du dernier moins 1 point de l'épreuve.

Composition des équipes Minime de Région

La composition de chaque équipe de Minime de Région est soumise aux règles suivantes :

- Une équipe Minime de Région est composée de **6 à 9 athlètes minimes** (minime 1 et minime 2) appartenant à la même région,
- Chaque équipe Minime de Région garde tout au long de la compétition les mêmes embarcations,
- Une équipe de Région est composée de 3 K1D, 3 K1H et 3 C1. Les athlètes peuvent doubler K1/C1,
- Pour l'épreuve EC1M, l'équipe doit obligatoirement être composée au moins d'une embarcation C1D et au moins d'une embarcation C1H.
- L'équipe Minime de Région doit être composée au minimum de deux clubs différents.
- La pagaie verte eau-vive est obligatoire.